

Chef du service « Collèges et action éducative » (f/h)

Réf : 0620-20756

Catégorie A

Filière administrative

Identification du poste

Direction générale adjointe : « cohésion et proximité territoriales »

Direction : des collèges, de la jeunesse et des sports

Service : « Collèges et action éducative »

Résidence administrative : Saint-Lô

Lien hiérarchique : Directrice des collèges, de la jeunesse et des sports

Grade cible : Attaché principal

Statut : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Date de prise de fonction : Dès que possible

Missions/Activités

Missions :

Placé(e) sous l'autorité de la directrice des collèges, de la jeunesse et des sports, le/la chef du service « collèges et action éducative » assure la responsabilité du service chargé de mettre en œuvre les politiques départementales définies dans le cadre des orientations stratégiques de la mandature, dans le domaine de l'éducation relevant de la direction et d'être l'interface permanente avec les établissements scolaires.

Il/Elle encadre une équipe de 8 agents auquel il convient d'ajouter les 453 agents techniques des collèges affectés dans les collèges publics du département.

Il/Elle assure les relations partenariales avec :

- les services de l'Education nationale, rectorat et DSDEN, et les collèges publics
- la direction diocésaine de l'enseignement catholique et les collèges privés.

Il/Elle assure le partage d'informations et le suivi des dossiers avec les directions métiers (patrimoine, culture, ...) et les directions ressources (DRH, DSI, cabinet, communication).

Activités principales :

Le/la chef du service « collèges et action éducative » assure la mise en œuvre et le suivi des politiques départementales relevant de la direction dans le domaine de l'éducation et plus particulièrement :

- Assurer la gestion des personnels techniques affectés dans les collèges du département (politique de remplacement des agents, pilotage des affectations de postes, suivi des recrutements et mobilités, campagne annuelle d'entretiens professionnels, politique de formation et montée en compétences...),
- Garantir les missions dévolues au rôle d'autorité de contrôle du Département en assurant le pilotage du contrôle budgétaire des EPLE (contrôle avant validation de tout acte budgétaire présenté par les établissements) et en entretenant une démarche de dialogue de gestion avec les établissements,

- Piloter la politique départementale d'action éducative (campagne annuelle d'accompagnement des projets pédagogiques, dispositifs concourant à la réussite éducative, soutien aux associations à caractère éducatif) et proposer son évolution le cas échéant,
- Être force de proposition puis mettre en œuvre les orientations de la politique départementale en matière de restauration scolaire dans une approche sociale, économique et environnementale,
- Assurer le suivi des crédits d'investissement dans le cadre des besoins d'équipements et mobiliers liés au programme prévisionnel d'investissement de la collectivité,
- Piloter les politiques d'aides sociales aux familles favorisant les conditions d'accès à l'éducation (bourses départementales, aide à la gratuité des frais de restauration et d'hébergement).

Pour ce faire, le/la, chef du service « collègues et action éducative » :

1. anime son équipe, répartit les tâches, encadre les agents du service et contrôle la bonne réalisation et la qualité des missions réalisées ;
2. pilote de façon pro-active les processus en place dans son service ;
3. rédige les documents stratégiques du service (convention, notes, plan annuel d'actions et priorités, rapport annuel de performance, etc.) ;
4. élabore le budget du service dans le cadre du débat d'orientations budgétaires et l'exécute ;
5. rend compte des activités du service ainsi que du suivi de l'ensemble des politiques départementales menées dans les domaines de l'éducation ;
6. représente la collectivité au sein des instances, groupes de travail et comités de pilotage et de suivi correspondant aux missions du service ;
7. joue un rôle de conseil technique auprès de sa hiérarchie et des élus dans ses domaines de compétences ;
8. assure au quotidien une veille prospective dans le domaine de l'éducation.

Profil et compétences requises

Compétences :

- Expérience professionnelle dans le domaine de l'éducation.
- Maîtrise du cadre budgétaire et comptable des EPLE.
- Maîtrise des techniques d'animation de réunions et de groupes de travail dans la gestion de projets.
- Capacités relationnelles : aisance naturelle pour le travail en équipe ; sens du contact avec les différents partenaires institutionnels
- Capacités rédactionnelles (rapports, études, notes de synthèse, comptes rendus...).
- Sens des responsabilités (force de proposition, esprit d'initiative et d'innovation).

Profil :

- Diplômé(e) d'une formation supérieure (Bac+4/5), vous possédez une expérience dans un poste de même nature (connaissance des collectivités territoriales, du mouvement sportif et/ou des fédérations d'éducation populaire appréciée) et disposez idéalement d'une expérience en encadrement d'équipe.

Spécificités liées au poste

Cycle de travail particulier :

- Temps plein, activité indexée sur le calendrier scolaire
- Disponibilité.

Renseignements pratiques

Personne à contacter pour les renseignements sur le poste :

Virginie Halley, directrice des collèges, de la jeunesse et des sports, 02 33 05 97 64

Personne à contacter pour les renseignements administratifs :

Christophe Géland, recrutement-développement des compétences, 02 33 05 95 67

Candidature (**curriculum vitae + lettre de motivation**) à adresser à :

Monsieur le Président du conseil départemental de la Manche
Direction des Ressources humaines
Conseil départemental de la Manche
50050 Saint-Lô cedex

Contact : recrutement@manche.fr

Date limite de candidature : 22/07/2020